

13 AVRIL 2008 N° 72

**MENTION PHARMACIE OBLIGATOIRE
POUR CERTAINS PSYCHOTROPES**

RAPPORT LARCHER Le rapport Larcher sur la réforme de l'hôpital a été remis au président de la République. Nous remercions encore une fois tout ceux qui ont répondu à notre [questionnaire](#) qui a permis à **Espace Généraliste** d'exposer ce qui nous paraît prioritaire : un équilibre financier entre la ville et l'hôpital qui arrête la progression du différentiel entre les deux (plus de 50% des dépenses de santé pour l'hôpital, un record dans les pays développés), le développement de la communication ville hôpital et bien sûr, la régulation appliquée aux entrées à l'hôpital. A vous de voir ce que sont devenues nos propositions dans les [textes disponibles](#) dont en particulier celui sur la [pertinence du recours à l'hôpital](#).

ETATS GENERAUX dernière séance des Etats Généraux et clotûre par madame Roselyne Bachelot. En gros, ce qu'on en a retenu, c'est qu'elle veut transférer les tâches des médecins à d'autres professionnels de santé. C'est évidemment une des pistes d'avenir, mais il faudrait peut-être quand même songer à organiser les médecins et le système en conséquence ! En attendant, il paraît que madame Lacaille n'en a pas les moyens. On n'est pas rendu... Sinon, les participants se sont beaucoup disputé sur la notion de premier recours. Tout le monde veut être le premier recours. Les médecins, les infirmiers, les kinés, les pharmaciens... Bref, après les Etats Généraux, c'est encore plus confus qu'avant.

CONVENTION CROUPION Après quelques péripéties, les commissions conventionnelles nouvelle mouture pourraient se mettre en place, si la FMF ne fait pas sa mauvaise tête (justifiée) comme c'est probable. Rien ne vaut un petit tableau reprenant le poids réel des syndicats (résultat aux élections professionnelles) et leur poids dans la convention. La démocratie syndicale est en marche dans notre pays. On voit ainsi que la CSMF est à peu près à sa juste place et MG-France, SML et Alliance jouent joyeusement aux piques assiette du côté de la FMF, d'Espace Généraliste et des Chirurgiens.

SYNDICAT	CSMF	MG-FRANCE	FMF	SML	ALLIANCE	ESPACE GENERALISTE	UCCMSF
SIEGES AUX COMMISSIONS	4	3	2	2	1	0	0
% SIEGES AUX COMMISSIONS	33 %	25 %	17 %	17 %	8 %	0 %	0 %
% VOIX AUX ELECTIONS UNIONS	31 %	18 %	24 %	12 %	1 %	7 %	5 %

Cet EG Zapping est envoyé à tous les médecins et à quelques autres partenaires dont nous avons l'adresse de courriel. Notre annuaire est déclaré à la CNIL. Si vous ne voulez plus le recevoir, écrivez à courrier@espacegeneraliste.org. Tous les renseignements pratiques concernant Espace Généraliste se trouvent sur notre [site](#). N'hésitez pas à nous transmettre les adresses de vos collègues, toujours sur cette adresse. Pour [adhérer](#), envoyez un chèque de 200 euros à Espace généraliste - 27 rue de la plage - 56750 Damgan. Pour appeler, faites le 02 97 41 11 45. Vous pouvez lire et imprimer ce zapping en PDF sur le site. Cet EG Zapping a été rédigé par Claude Bronner avec l'aide de Pierre Néviens pour le site Internet.

GRIPPES, POLLENS ET ALERTES. Le [GROG](#) signale la fin de la période grippale. Place aux pollens et aux allergies que vous suivrez avec le [bulletin d'alerte](#) du [RNSA](#).

PSYCHOTROPES ATTENTION Les modalités de prescription des psychotropes changent au [JO du 8 avril](#). A dater de maintenant, la mention de la **pharmacie** sur l'ordonnance est **obligatoire** pour les médicaments suivants : buprénorphine haut dosage, (Subutex); flunitrazépan (Rohypnol); méthadone; méthylphénidate (Ritaline ou Concerta). La [loi précise](#) même que l'ordonnance " doit alors être exécutée par ce pharmacien". Ces médicaments restent évidemment à prescrire sur ordonnances sécurisées et en toutes lettres.

METHADONE GELULES bientôt disponibles et mises sur le marché. Elles sont un peu moins chères que le sirop, mais pour une fois on ne va pas se précipiter sur la forme la moins chère et la plus agréable pour le patient : outre la nécessité d'une année de sirop avant de pouvoir postuler aux gélules, les patients devront faire un (re)tour dans le centre de primo-prescription tous les 6 mois pour passer, puis rester aux gélules quand ils sont en ville. De belles complications en perspective et d'excellents prétextes pour Madame Lacaille pour accuser les généralistes de ne pas respecter la réglementation quand il y aura quelques jours de retard dans la paperasse. Qui parlait de simplification administrative ?

METHADONE ET MEDECIN TRAITANT la prise en charge par Méthadone en ville nécessite l'établissement d'un protocole selon l'article L324-1 du code de la sécurité sociale (qui n'est pas le protocole ALD à 100% de remboursement. Son établissement est rémunéré 1,5 C). Et ce protocole doit légalement être rédigé par le médecin traitant. C'est évidemment une source de complications quand le patient est entre le Centre et son Médecin Traitant. Sans compter les patients qui souhaiteraient que leur médecin traitant ne sache pas qu'ils prennent de la Méthadone. Mais est-il normal qu'un médecin traitant ignore que son patient prend de la Méthadone ? (ou du Loxapac, ou du Tranxène, ou...) Poser la question, c'est répondre.

PARCOURS MUTALISTE les mutuelles cherchent à se singulariser : après madame Lacaille qui met en place ses programmes de prise en charge des diabétiques ([Sophia](#)), c'est la Mutualité qui se propose de mettre en place des services à la fois téléphoniques et de proximité, centrés dans l'immédiat sur les addictions, le cardio-vasculaire et les cancers. Un [diaporama](#) très détaillé présente tout cela avant l'expérimentation en Bretagne et Languedoc-Roussillon. Pour les pressés, un coup d'oeil au [dépliant publicitaire pour patients](#) suffira.

LE COIN DU CARABIN un petit diaporama comme il en circule beaucoup sur le net (et qui énerve d'ailleurs les malheureux qui ne bénéficient pas d'une connexion Haut Débit car 3,5 Mo, ce n'est pas rien !). Mais une fois téléchargé, [on peut y trouver son bonheur](#).

Dr [Claude Bronner](#)